

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 9 Février 2017 à 18 H 30
au Grand Salon de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

INFORMATION DE MONSIEUR LE MAIRE

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

du Conseil Municipal du 15 Décembre 2016

1 - COMMUNICATION DE DÉCISIONS

En vertu de la délibération prise par le Conseil Municipal du 29 mars 2014, complétée par la délibération du 15 décembre 2016, autorisant Monsieur le Maire à traiter les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé :

⇒ À l'Établissement de tarifs (alinéa 2°) :

- Fixant les différents tarifs relatifs à la vente de boules de Noël proposées par le Musée de l'Image, dans le cadre de l'exposition « En forêt, des boules de Noël ... ».

⇒ À l'Établissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4°) :

- Avec la société Espace Création « PROLUDIC », pour l'aménagement d'une aire de jeux d'enfants, Allée des Cèdres.
- Avec Madame HOLLARD et Messieurs CASTELLANET, ARNOULD, BEAULIEU, HENRIOT, pour des prestations de services dans le cadre des Mercredynamiques et des activités d'éveil culturel.
- Avec la Communauté d'Agglomération d'Épinal, pour le nettoyage des abribus du réseau de transport urbain « Imagine ».
- Avec la Maison des Jeunes et de la Culture de la Belle Étoile, pour la mise en place d'ateliers scientifiques au Planétarium en faveur des enfants scolarisés dans les écoles élémentaires d'Épinal pour l'année scolaire 2016/2017.
- Avec les sociétés GIAUME INDUSTRIE & RECHERCHE, LOGOSAPIENCE, LOGITUD, BERGER-LEVRAULT et INFORMATIQUE ET TECHNIQUE, pour la maintenance de différents logiciels informatiques.
- Avec la société WILLY LEISSNER, pour le remplacement de convecteurs à la Maison de la Communication Vosges Télévision.

- Avec les Pépinières Daniel SOUPE, pour la fourniture d'arbres pour la création d'aménagements paysagers pérennes sur la commune.
- Avec la société FONDASOL, pour des études géotechniques en vue de travaux de neutralisation des stations de traitement des eaux potables de La Vierge et de Dogneville.
- Avec l'entreprise LTBO ASCENSEURS, pour des travaux de rénovation et mise aux normes d'un ascenseur du bâtiment B du quartier de la Magdeleine sis rue du Général Haxo.
- Avec l'association ECTI, pour la réalisation d'une mission de préparation à l'insertion de demandeurs d'emploi.
- Avec la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Lorraine Champagne-Ardenne, pour la fourniture d'un service de paiement par internet.
- Avec la société QUALICONSULT, pour des missions de contrôles techniques relatives à l'accessibilité des Établissements communaux Recevant du Public.
- Avec la société CIRIL SA, pour l'acquisition d'un progiciel de gestion des activités scolaires et périscolaires.
- Avec Monsieur Cyril DOMINGER, graphiste, pour les travaux de réalisation du catalogue de l'exposition temporaire « Les ombres – Ombres chinoises et autres variations » au Musée de l'Image d'Épinal.
- Avec Monsieur Raphaël TEILLET, graphiste, pour la réalisation d'un nouveau concept de catalogue regroupant les différentes expositions, intitulé « Aventure » et destiné à la promotion du Musée de l'Image.
- Avec les sociétés LORRAINE BATIMENT SERVICE, PASSIV'HOME CONSTRUCTIONS, ATELIER BONNE, MENUISERIE HOUILLON, SARL GALLOIS, SARL BATY ELEC, SARL MULLER, SARL SOLVOSGES et la SARL P-I-D-C, pour des avenants aux marchés de travaux dans le cadre de la construction d'un espace de convivialité au Parc du Château.
- Avec Madame Sophie MONCHABLON, pour l'acquisition de meubles de cuisine.
- Avec le groupement CENTRE D'AMÉLIORATION DU LOGEMENT DE LA MOSELLE / CAL-PACT SOLIHA, pour une mission de prévention et d'accompagnement pour l'animation et la mise en œuvre du Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés des quartiers prioritaires de l'agglomération d'Épinal.
- Avec la société Charles HOUILLON, pour un avenant au marché de travaux d'assainissement, d'adduction d'eau potable et de reprise de branchements plomb, rue du Petit Chaperon Rouge.
- Avec les sociétés GUILLEBERT et BOLMONT VERTS LOISIRS, pour la fourniture de divers outillages pour l'entretien des différents espaces verts.

⇒ À l'établissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux (alinéa 5°) :

- Au profit de Monsieur Jean-Jacques VENTE, pour la mise à disposition d'un appartement communal de type F4, sis 6, Avenue Victor Hugo.
- Au profit de Monsieur Stéphane HERVEUX, pour la mise à disposition d'un appartement communal de type F4, sis 2, Avenue Victor Hugo.

⇒ À la création, modification ou suppression de régies comptables (alinéa 7°) :

- Pour un avenant à l'acte de création de la régie de recettes du Musée de l'Image, fixant le montant de l'encaisse par le régisseur.
- Pour l'abrogation de la régie de recettes de la Cité de l'Image.

⇒ À l'acceptation des dons et legs (alinéa 9°) :

- Pour le don de quatre matrices d'impression provenant de la Maison Quantin à Paris, par l'association des Amis des Musées et de la Bibliothèque Multimédia Intercommunale d'Épinal, destinées au Musée de l'Image.

⇒ À l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4.600 euros (alinéa 10°) :

- Au profit de la société BY MY CAR, pour la vente d'un fourgon de marque FIAT DUCATO.

⇒ Au règlement des honoraires d'avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts (alinéa 11°) :

- Au profit de Monsieur Olivier CHARDOT, Géomètre-Expert, pour les règlements d'honoraires pour différents relevés :
 - o extraction de parcelles section BR et BP situées Faubourg de Poissompré.
 - o division de parcelles section AE 379, 412 et 411 et Section BD n°277 sises rue Côte Cabiche.
- Au profit de la SCP SYNERGIE AVOCATS, pour le règlement d'honoraires dans le cadre d'un litige en matière d'urbanisme.
- Au profit de la Société ALLEX S.A.S., pour le règlement d'honoraires dans le cadre de la procédure de mise en fourrière de véhicules en stationnement gênant ou abusif.

2 – DIRECTION GÉNÉRALE

2/1 – Conventions

2/1.1 – Convention d'objectifs avec l'Association Épicentre

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention d'objectifs avec l'Association Épicentre fixant les contributions de la Ville et de l'Association ainsi que les modalités d'organisation de diverses manifestations spinaliennes, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent à ce dossier.

2/1.2 – Convention avec l'Association Épicentre pour l'organisation des braderies

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention avec l'Association Épicentre relative à l'organisation des braderies spinaliennes, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent à ce dossier.

2/2 – Centre d'Études Juridiques – Prix Philippe SÉGUIN

Le Conseil Municipal est appelé à accorder le Prix Philippe Séguin, prix de la Ville d'Épinal, d'un montant de 200 €, aux meilleurs étudiants en licence de droit du Centre d'Études Juridiques d'Épinal, au titre des promotions 2014/2015 et 2015/2016.

2/3 – Approbation de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la procédure de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme avec pour objectif de permettre l'extension de la patinoire.

3 – AFFAIRES TECHNIQUES

3/1 – Demandes de subventions auprès du Ministère de l'Intérieur

3/1.1 – Demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur pour le programme de travaux du groupe scolaire Paul-Emile Victor

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter, auprès du Ministère de l'Intérieur, toute subvention dans le cadre de la réalisation du programme de travaux du groupe scolaire Paul-Emile Victor.

3/1.2 – Demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur pour le programme de travaux de la toiture du hangar sis rue Côte Cabiche

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter, auprès du Ministère de l'Intérieur, toute subvention dans le cadre de la réalisation du programme de travaux de la toiture du hangar situé rue Côte Cabiche.

3/2 – Convention de fourniture de sel de déneigement avec le 1^{er} régiment de Tirailleurs

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec le 1^{er} Régiment de Tirailleurs, une convention relative à la fourniture de sel de déneigement.

3/3 – Convention de prestation de service de déneigement avec la société Q-Park

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec la Société Q-PARK, une convention relative au déneigement des parkings Clemenceau et Maréchal de Lattre de Tassigny.

3/4 – Convention de servitude avec ENEDIS

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention relative au passage en souterrain de deux réseaux d'électricité haute tension, Faubourg d'Ambrail, avec ENEDIS, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

4 – AFFAIRES SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE

4/1 – Versement de subventions exceptionnelles aux associations sportives spinaliennes

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de subventions exceptionnelles au profit des associations sportives spinaliennes suivantes :

- Club d'Aviron d'Épinal, pour un montant de 500 €
- Société d'Escrime Spinalienne, pour un montant de 800 €
- Les Scorpions Roller Hockey d'Épinal, pour un montant de 3.000 €

4/2 – Conventions de partenariat sportif

Le Conseil Municipal est appelé à approuver les conventions de partenariat avec Mademoiselle Lola LUCANI, Messieurs Mathieu BIAZZO, Gauthier KLAUSS et Matthieu PÉCHÉ, sportifs de haut-niveau, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ces dossiers.

4/3 – Convention de partenariat avec l'association Ambition Spinalienne Omnisports (ASO)

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de partenariat avec l'association Ambition Spinalienne Omnisports (ASO) pour la mise en place d'une plateforme d'éducation et d'insertion sociale et professionnelle par le sport, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.

4/4 – Convention pluriannuelle avec le SAS Football Épinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention pluriannuelle avec le SAS Football Épinal relative aux modalités de remboursement de l'avance versée en 2016 au titre de la subvention 2017, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.

5 – ANIMATION ET PROMOTION

5/1 – Versement d'une subvention

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention d'accompagnement pour la mise à disposition d'une salle et de matériel au Centre des Congrès au profit de l'Association Des Amis de l'Italie (A.D.A.I.) pour l'organisation de la fête de la Befana, pour un montant de 1.317 € TTC.

5/2 – Convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Vosges

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Vosges relative à l'organisation du « forum des métiers agricoles et ruraux » qui s'est déroulé le samedi 4 février 2017, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

6 – AFFAIRES CULTURELLES

6/1 – Adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC)

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'adhésion de la Ville d'Épinal à la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (FNCC), et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

6/2 – Réalisation d'une copie de la statue de la Vierge à l'Enfant de la Basilique Saint-Maurice

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser l'association iconographique et cartophile d'Épinal à signer avec la Fondation du Patrimoine, une convention pour recueillir des fonds en vue de la réalisation d'une copie de la statue de la Vierge à l'Enfant sise à la Basilique Saint-Maurice d'Épinal, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

7 – AFFAIRES SOCIALES

7/1 – Association Jeunesse et Cultures

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec le Conseil Départemental des Vosges et l'Association Jeunesse et Cultures, l'avenant n°2 à la convention relative aux objectifs et au financement de la dite association pour la mise en place d'actions de prévention spécialisée.

8 – PERSONNEL

8/1 – Convention relative à la Médecine Préventive

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention avec la société Ensemble Pour la Santé Au Travail (EPSAT) pour la mise à disposition d'un service de médecine préventive, et à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante et tout document y afférent.